

Le Cercle de la Compliance

L'association des professionnels de la compliance

Le contexte

L'exigence de compliance et d'éthique, poussée par la Société Civile et les régulateurs, s'impose de plus en plus aux acteurs économiques et politiques.

Les entreprises prennent conscience des enjeux qui lui sont liés (lutte contre la délinquance financière et le terrorisme, anti-corruption, fraude...) et mettent en place des mesures de prévention et de vigilance pour protéger leur patrimoine matériel et immatériel.

Notre vision de la compliance

La Compliance est un **état d'esprit** qui promeut le sens de la responsabilité individuelle et collective au sein des entreprises et des organisations. Elle s'impose dans les décisions stratégiques et, à ce titre, interpelle le Conseil d'Administration et les organes de gouvernance.

Démarche de progrès, elle s'inscrit dans une volonté de croissance pérenne tant en France qu'à l'International.

Elle se structure, ne se décrète pas, autour d'un **dispositif organisationnel** mis en place à tous les niveaux de l'entreprise ou de l'organisation. Mais elle repose d'abord et avant tout, sur un engagement sans faille du management à inscrire la stratégie de l'entreprise et son exécution dans un cadre de compliance et sur un comportement exemplaire. Elle s'appuie ensuite sur le middle management qui au quotidien et dans toutes les opérations en particulier des achats et des ventes, doit appliquer et faire respecter les règles d'éthique et de conformité de l'entreprise. Des mesures régulières doivent vérifier la profondeur et l'efficacité de ce dispositif.

Au-delà de son acception juridique de conformité aux exigences voulues par les lois, les règlements, les codes, les directives etc., la compliance ambitionne de protéger l'entreprise contre tout non-respect des normes internes et externes et de ses valeurs. Elle a pour objectif d'éviter les conséquences défavorables pour l'entreprise et ses dirigeants, tant financières que de responsabilité civile ou pénale, ou encore d'atteinte à l'image et à la réputation.

Notre mission

Le Cercle de la Compliance souhaite :

- créer les conditions de la prise de conscience chez les dirigeants d'entreprises, les organes de gouvernance, des enjeux de la compliance dans un environnement international hautement compétitif
- promouvoir la compliance comme un moteur de développement et de compétitivité au-delà de la vision purement répressive

- Contribuer à la construction des compétences dont l'entreprise a besoin, d'un point de vue technique, éthique et global.

Notre ambition

Le Cercle de la Compliance souhaite créer un espace d'échanges et de partage d'expérience destiné aux professionnels de la compliance des entreprises françaises dans un contexte de haut niveau d'exigence et de compétitivité, tant en France qu'à l'international.

Dans cet esprit sera créé un réseau de personnes se reconnaissant pour leur intérêt sur les sujets de la compliance. Elles pourront se réunir sur ces thèmes à l'occasion de petit-déjeuners, colloques, conférences organisés par et pour ses membres.

Dans un objectif de formation, le Cercle de la Compliance pourra nouer des partenariats avec des organismes spécialisés dans la formation sur ces thématiques.

Le Cercle de la Compliance pourra diffuser et publier des études, comptes rendus ou réflexions sur ces thèmes afin d'apporter des éclairages pratiques.